



Le contrat d'engagement réciproque du RSA, quel droit juridique?

Par leon123

bonjour

Je voudrais savoir ce que c'est exactement d'un point de vue juridique et légal le contrat d'engagement réciproque du RSA?

Quel droit cela donne au conseil général sur l'allocataire?

Je suis au chômage en fin de droit et des amis m'ont fortement déconseillé de le demander en me disant qu'avec le contrat d'engagement réciproque on pouvait de force avoir une curatelle, une tutelle ou un sauvegarde juridique.

Donc je me pose des questions, quels sont les droits exacts du contrat d'engagement réciproque du rsa, légalement et juridiquement?

A bientôt